

## D2025-300

### Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023

**i**

#### A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
  - par mail à [procedure@autorite-transports.fr](mailto:procedure@autorite-transports.fr)

**Le formulaire de déclaration** se décompose en deux parties :

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.*

# DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

## Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration		
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL	
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL	
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Licence Communautaire (pièce jointe)	
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris	
Liaison déclarée		
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017- xxx) et les modifications apportées :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</li> <li>• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés</li> <li>• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%</li> <li>• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés</li> </ul>	Non
Origine <sup>2</sup> de la liaison  (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Valence (central bus station)  48 Rue Denis Papin 26000 Valence  Latitude 44.926909 - Longitude 4.892386	
Destination <sup>3</sup> de la liaison  (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Bollène (Péage)  Aire de péage de Bollène, sortie n°19 84500 Bollène  Latitude 44.289407 - Longitude 4.750713	

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Valence (central bus station) - Bollène (Péage)
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h00	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Valence (central bus station) - Bollène (Péage)

**Itinéraire Valence (central bus station) - Bollène (Péage)**

**Itinéraire Valence (central bus station) - Bollène (Péage)**



Pièce Jointe N° 2 :

**Fréquence Hebdomadaire Valence (central bus station) - Bollène (Péage)**

**Fréquence Hebdomadaire Valence (central bus station) - Bollène (Péage)**

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Valence (central bus station) - Bollène (Péage)		Bollène (Péage) - Valence (central bus station)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	03h25	04h20	21h15	22h35
Mardi	03h25	04h20	21h15	22h35
Mercredi	03h25	04h20	21h15	22h35
Jeudi	03h25	04h20	21h15	22h35
Vendredi	03h25	04h20	21h15	22h35
Samedi	03h25	04h20	21h15	22h35
Dimanche	03h25	04h20	21h15	22h35
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52